



POUR L'AVENIR DE MALVILLE

JOURNAL CITOYEN LOCAL INDÉPENDANT

N°1

MAI 2026

Association pour l'avenir de Malville

Distribué à titre d'information

Ne pas jeter sur la voie publique

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL SOUS LA LOUPE

Budget, fiscalité et investissements : analyse complète des décisions

Lundi 28 avril, le conseil municipal de Malville s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire. Notre association était présente pour suivre les débats et vous propose ici un compte rendu détaillé, fidèle aux échanges et aux décisions prises.

1. FINANCES COMMUNALES : UNE SITUATION SAINE

Le compte de gestion 2025 du budget principal, voté à l'unanimité, fait apparaître une gestion rigoureuse et des comptes en parfaite concordance avec le compte administratif.

Le résultat de clôture 2025 est excédentaire et s'élève à 1 349 425 €.

Avec les restes à réaliser, l'excédent atteint 1 497 872 €.

Ce résultat se décompose ainsi :

BUDGET PRINCIPAL			
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat de clôture 2024	+ 675 303,20 €	+ 482 033,27 €	+ 1 157 336,47 €
Part affectée à l'investissement	0 €	482 033,27 €	482 033,27 €
Résultat de l'exercice 2025	+ 189 704,53 €	+ 484 417,27 €	+ 674 121,80 €
Résultat de clôture 2025	+ 865 007,73 €	+ 484 417,27 €	+ 1 349 425,00 €

La commune dispose donc de marges de manœuvre réelles pour investir sans compromettre son équilibre financier.

2. FISCALITÉ : UNE HAUSSE QUI SE POURSUIT

Le conseil municipal a voté les taux d'imposition applicables pour l'année 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,93 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70,78 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 23,40 %

Ces taux marquent la poursuite d'une augmentation engagée depuis plusieurs années :

TAXE	2024	2025	2026	ÉVOLUTION 2024-2026
Bâti	37,45 %	38,74 %	39,93 %	+ 2,48 points
Non bâti	67,55 %	69,23 %	70,78 %	+ 3,23 points
Résidences secondaires	21,60 %	22,56 %	23,40 %	+ 1,80 point

Plusieurs conseillers municipaux ont exprimé des interrogations sur cette évolution, au regard de la situation financière positive présentée.

Madame le Maire a apporté des précisions en séance, sans que toutes les questions ne trouvent de réponses complètes.

3. INVESTISSEMENTS 2026 : DES PROJETS CONCRETS POUR LA COMMUNE

Le budget primitif 2026 prévoit un montant de 2 542 383 € d'investissements.

Parmi les projets évoqués figure notamment l'effacement des réseaux électriques et de télécommunication dans plusieurs secteurs de la commune :

- rue des Écoliers
- rue de la Merlerie
- rue de la Brise
- allée des Acacias

Le coût de ces opérations d'enfouissement est estimé à environ 429 000 € pour la commune.

Ces travaux comprennent :

- la mise en souterrain des réseaux
- le renouvellement de l'éclairage public
- une réflexion sur les aménagements de voirie

Lors des échanges en séance, un conseiller municipal a interrogé la municipalité sur l'association des riverains en amont des travaux, notamment concernant la circulation, le stationnement et les aménagements.

Madame le Maire a indiqué qu'un boitage avait été réalisé en fin d'année dernière, accompagné de rencontres avec les habitants concernés.

SUITE DE L'ANALYSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

4. VIE ASSOCIATIVE :
DES SOUTIENS MAINTENUS,
MAIS DES LIMITES

Plusieurs subventions ont été votées pour accompagner les associations qui font vivre notre commune :

- Euterpe (école de musique) : 12 500 €
- Festival du Sillon de Bretagne : 3 000 €
- Journée des Collectionneurs : 700 €

D'autres associations sportives, culturelles et locales bénéficient également de subventions.

En revanche, le comité des fêtes, créé récemment à la demande de la municipalité pour animer la commune, n'a pas reçu de subvention cette année, en raison de son ancienneté inférieure à un an.

La municipalité rappelle que les associations doivent justifier d'au moins une année d'existence pour pouvoir bénéficier d'une aide financière.

Cette règle, fixée par la commune, s'applique à toutes.

5. AUTRES POINTS
ABORDÉS EN SÉANCE

Plusieurs sujets techniques mais essentiels au bon fonctionnement de la commune ont également été examinés.

- **Commissions électorales :**
la composition des commissions pour les prochaines élections a été validée, conformément à la réglementation, afin de garantir le bon déroulement du scrutin.
- **Admissions en non-valeur :**
des créances irrécouvrables ont été passées en non-valeur pour un montant total de 3 865,70 €.
- **Décisions modificatives :**
plusieurs ajustements budgétaires ont été votés pour le bon équilibre des comptes.
- **Questions diverses :**
informations sur les projets en cours et sur la vie des commissions municipales.

CHRONIQUE
DE LA SÉANCE

La séance du conseil municipal a donné lieu à des échanges nourris entre les élus, témoignant du rôle du conseil comme lieu de débat.

En ouverture, un conseiller municipal a interrogé la municipalité sur l'organisation des obsèques de Monsieur Dominique MANACH, ancien maire de la commune.

Madame le Maire a indiqué qu'une simple gerbe de fleurs serait déposée à cette occasion.

Au cours de la séance, plusieurs conseillers municipaux, notamment issus des groupes minoritaires, ont pris part aux échanges en posant des questions sur différents sujets, parmi lesquels la fiscalité et les investissements.

Ces interventions ont permis d'apporter des précisions et d'enrichir les discussions en séance.

Ainsi, le conseil municipal ne se limite pas à une simple lecture de décisions suivie de votes, mais constitue un véritable espace d'échanges et de débat démocratique.

NOTE DE SYNTHÈSE

Ce conseil municipal confirme une situation financière solide pour la commune, fruit d'une gestion rigoureuse depuis plusieurs années.

Les investissements prévus sont importants et nécessaires pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir.

Cependant, la hausse des impôts locaux dans ce contexte d'excédent interroge. Les réponses apportées en séance n'ont pas totalement dissipé les doutes.

Nous resterons attentifs à ce que chaque euro public soit utilisé avec efficacité et transparence, au service de tous les Malvillois.

Notre association continuera à suivre de près les décisions municipales et à vous en rendre compte régulièrement.

**L'avenir de Malville se construit ensemble.
Restons informés, restons acteurs !**

NOTRE ENGAGEMENT



ÊTRE PRÉSENTS
Nous assisterons à chaque conseil municipal pour comprendre les décisions prises.



ANALYSER
Nous étudions les dossiers pour vous apporter une lecture claire et objective.



INFORMER
Nous vous partageons les informations essentielles en toute indépendance.



AGIR ENSEMBLE
Nous défendons l'intérêt général et un avenir durable pour Malville.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS,
DES IDÉES, DES REMARQUES ?
PARLONS- EN !



contact.avenir.malville@gmail.com



Association pour l'avenir de Malville

Document d'information
Ne pas jeter sur la voie publique